

# PRISE EN CHARGE PALLIATIVE ET ACCOMPAGNEMENT A LA FIN DE VIE - ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES - TCS

DURÉE :  
**7H**

Document mis à jour en octobre 2025

## DPC | E-LEARNING

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES CONNECTÉE

0€

RESTE À CHARGE

INDEMNISATION

**212.8€**

PRIX : 518,7€ 100% FINANCIÉ

NUMÉRO D'ACTION :  
**96592425226**

### INTERVENANTE

AURORE VIGNES,  
INFIRMIÈRE

### PUBLIC CIBLÉ

INFIRMIERS

## ➤ RÉSUMÉ DE LA FORMATION

La prise en charge palliative impose aux soignants de faire face à des situations très variées et requérant une analyse juste dans un contexte contraint.

Une **évaluation des pratiques professionnelles, sous forme de tests de concordance de script**, est particulièrement utile dans ce cadre car la méthode met le soignant dans une posture proche de la réalité.

Le choix s'inscrit dans **Le Plan national 2021-2024**, avec notamment la nécessité pour les professionnels de santé derniers d'être en mesure d'anticiper les besoins, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer les soins des personnes malades.

L'objet de cette EPP, est porteur de potentialités d'**amélioration sur l'analyse d'une situation** dans un contexte de besoins de soins multifactoriels, et le choix d'une réponse la plus adaptée.

## ➤ OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

L'objectif de cette action est de proposer une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles basée sur des tests de concordance de scripts.

Évaluer le raisonnement clinique du professionnel de santé dans un contexte de raisonnement diagnostique ou de stratégie thérapeutique.

## COMPRENDRE VOTRE EPP TCS :

L'action d'évaluation de pratiques professionnelles TCS est constituée de 10 TCS.  
Les dix situations cliniques constituant les TCS sont jointes.

01

### **Positionnement par rapport à des références externes reconnues**

Dans le cas d'une EPP selon la méthode des TCS, le Panel constitué de professionnels de santé constitue la référence. Les réponses du panel et du concepteur de l'action s'inscrivent dans le respect des recommandations en vigueur sur le thème. vous pour l'étape 2.

02

### **La définition d'objectifs d'amélioration**

Les objectifs d'amélioration sont : une approche centrée sur le patient, et intégrant les contraintes particulières à la prise en charge palliative.

03

### **Méthode utilisée et justification**

La méthode des TCS est particulièrement adaptée au sujet choisi :

- Cette méthode a pour objectif d'évaluer le raisonnement clinique : ici elle est parfaitement adaptée dans un contexte de situations multiples, avec une large part d'adaptation à mettre en œuvre.

- Cette méthode est centrée sur la justification des réponses et sur l'échange (Webinaire en fin de session) :

Ce qui donne aux participants la perspective d'une compréhension éclairée sur un choix recommandé (via le panel d'expert). Cet échange permet aussi à l'apprenant d'exprimer sa vision, et d'avoir un retour sur ses choix.

## PRÉREQUIS

Être un professionnel de santé disposant d'un numéro RPPS.

En amont de l'inscription, les prérequis seront vérifiés par e-mail et/ou par téléphone.

## ACCESSIBILITÉ

PARTIE E-LEARNING : la formation sera accessible dès réception d'un mail envoyé par nos soins contenant l'accès à la plateforme en ligne.

PARTIE WEBINAIRE : Le webinaire sera accessible via un lien envoyé par nos soins, contenant les informations nécessaires.

## MODALITÉ ET DÉLAIS D'ACCÈS

Les inscriptions se font depuis le site [www.mondcp.fr](http://www.mondcp.fr)

Pour les formations en e-learning, les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille effective de démarrage de la session, sous réserve du nombre de places disponibles.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

Pour la formation en e-learning, une plateforme digitale sécurisée accessible 24/7.

Fiches de cours téléchargeables à partir de la plateforme e-learning.

Méthodes pédagogiques expositive et active.

Alternance d'apports théoriques et pratiques.

Contact avec le formateur via un chat, tout au long du parcours.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION DE LA FORMATION

Les réponses des apprenants sont recueillies avec la méthode de l'échelle de Likert.

Toutes les réponses doivent être justifiées.

Les réponses des apprenants sont ensuite traduites sous la forme d'un score, en comparaison avec les réponses établies par un panel de référence.

## VALIDATION DE LA FORMATION

Attestation de réalisation en fin de formation.

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour les candidats dont la situation le nécessite, la référente handicap est disponible pour envisager les possibilités d'aménagement de la formation à travers un projet personnalisé de formation.

CONTACT RÉFÉRENTE HANDICAP -

04 91 26 27 09

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

## FREEFORMA

Organisme de formation pour les professionnels de santé.

Agrément DPC : 9659

04 91 22 51 47

[contact@freeforma.fr](mailto:contact@freeforma.fr)

Bureau administratif : 13 avenue de la Magalone,  
13009 Marseille

SIREN : 849469325

Numéro d'enregistrement DREETS : 93131785413

Ce numéro ne vaut pas agrément.